







A retenir

- MILDIU** Maintenez la surveillance de vos parcelles.
- BOTRYTIS** Le début de la véraison est une phase de sensibilité.
- CICADELLE VERTE** Surveillez la progression des populations larvaires.
- RÉGLEMENTATION** : Message réglementaire Flavescence dorée de la vigne 2010 (voir en annexe)

MÉTÉO

Prévisions du 3 au 8 août 2010 (Source : Météo France)

	Mar 3	Mer 4	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8
Températures	11 22	10 21	12 22	12 24	12 26	13 28
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

La fermeture de la grappe est terminée pour les cépages et les situations les tardifs.
On n'observe encore aucun signe de démarrage de la véraison sur les cépages les plus précoces.

MILDIU

• Situation au vignoble

On observe toujours quelques nouvelles taches sur jeunes feuilles. Mais ce phénomène reste d'ampleur limitée.

• Données de la modélisation (Postes des Marcillac, Bruéjols, Valady)

Les pluies enregistrées dimanche et lundi ont été relativement importantes (8,5 mm à Bruéjols, 8 mm à Marcillac, 12 mm à Valady). Ces précipitations seraient à l'origine de quelques contaminations sans gravité sur les secteurs de Marcillac et Bruéjols. En revanche, sur le secteur de Valady, ces pluies ont été contaminantes.

La pression a augmenté et les épisodes pluvieux annoncés pour cette semaine maintiennent cette tendance à la hausse. Le niveau de pression devient fort à Valady, moyen à Marcillac mais reste faible pour le poste de Bruéjous.

Dans ces conditions, 5 mm de pluie cumulés suffiraient à engendrer de nouvelles contaminations sur le secteur de Valady. Ce seuil de pluie contaminante s'élève à 15 mm pour Marcillac et à 30 mm pour le secteur de Bruéjous.

Évaluation du risque : Le stade « fermeture » qui marque la fin de forte sensibilité des grappes est atteint. Dans les parcelles saines, le risque d'attaque sur grappe diminue.

L'objectif est désormais de maintenir un bon état sanitaire du feuillage, notamment pour les jeunes feuilles qui restent très réceptives au mildiou. Soyez donc vigilants aux repiquages qui pourraient se produire sur les parcelles présentant des taches « actives » à la faveur de conditions humides ou légèrement pluvieuses.

OÏDIUM

• Situation au vignoble

La situation sanitaire a peu ou pas progressé depuis la semaine dernière. Elle reste majoritairement saine.

Évaluation du risque : Dans le cas de parcelles indemnes de symptômes, la période de haut risque de contamination sur grappe s'est terminée au stade « fermeture de la grappe ».

Dans le cas des parcelles présentant des symptômes, le risque de nouvelles contaminations sur grappe se maintient jusqu'à la véraison. Passé ce stade, les grappes ne sont plus sensibles. Si la maladie est installée, sa progression pourra être limitée mais ne sera pas stoppée.

Mesures prophylactiques : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

BOTRYTIS

• Situation au vignoble

A ce jour, la situation reste saine. Aucun foyer de botrytis n'a été observé.

Évaluation du risque : Dans les zones à risque vers de grappe, soyez vigilants sur la 3^e génération d'eudémis. A ce stade, les seuls moyens d'intervention appropriés contre le Botrytis sont l'effeuillage et la suppression des entassements de grappes.

Pour les cépages et situations très sensibles nécessitant une surveillance spécifique, une phase de sensibilité est identifiée au début de la véraison.

La Note Nationale Botrytis 2010 est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.vignevin-sudouest.com

ESCA - BLACK DEAD ARM - EUTYPIOSE

• Situation au vignoble

Les premiers symptômes de maladies du bois ont été observés.

Prophylaxie : Il est important de marquer les ceps malades et de profiter de l'automne et de l'hiver pour éliminer les souches mortes. Dans le cas des jeunes plantations, il est plus prudent, notamment dans le cas de l'Eutypiose, d'évacuer tous les tas de souches mortes pouvant se trouver à proximité.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Les premières larves ont été observées. Les populations ont tendance à progresser.

Évaluation du risque : Lorsque les niveaux des populations augmentent, les larves peuvent engendrer localement des dégâts de grillures sur feuilles. Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations. Un comptage s'impose.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

ACARIENS JAUNES

• Situation au vignoble

On note, localement, le développement de populations d'acariens sur quelques parcelles à historique. Leur impact reste encore limité.

Évaluation du risque : A cette époque, il est nécessaire de surveiller les parcelles sensibles car les générations estivales d'acariens peuvent s'installer et se développer rapidement.

Quelques clés de reconnaissance : Ne pas confondre les acariens ravageurs et les auxiliaires : les typhlodromes mesurent environ 0,5 mm de long. Ils ont un corps brillant, jaune à translucide, en forme de « poire ». Ils se déplacent rapidement et sont souvent localisés contre les nervures.

■ **Seuil de nuisibilité (en l'absence d'acariens utiles)** : 30 % des feuilles observées occupées par au moins une forme mobile.

En présence de typhlodromes, ce seuil est revu à la hausse. Ex : pour 60 % de feuilles occupées par des typhlodromes, le seuil de nuisibilité revu est de 60 %

CE BULLETIN EST LE DERNIER DE LA CAMPAGNE

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat de l'AOC Marcillac et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Message réglementaire Flavescence dorée 2010

L'application du 3^{ème} traitement obligatoire adulticide doit avoir lieu **entre le 31 juillet et le 15 août 2010**. La liste des communes concernées est disponible sur le site internet de la draaf : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr> rubrique Santé des animaux et végétaux / Surveillance du territoire / Bulletin de santé du végétal / Vigne.

Attention à bien respecter le délai avant récolte qui peut varier selon les spécialités commerciales.